Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600818-20260322-2026_07-DE

République Française
Département du MORBIHAN
Commune de Guiscriff

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/03/2026

Référence
2026-007

Objet de la délibération
ELECTION DES ADJOINTS

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
19	19	19

Date de la convocation
17 Mars 2026

Vote
A la majorité Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 2

Le Conseil Municipal de GUISCRIFF dûment convoqué le 17 mars deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal, le dimanche vingt-deux mars deux mille vingt-six à dix heures trente minutes, sous la présidence de Madame COURTEL Renée, Maire.

Présents : Mmes et MM. Les Conseillers municipaux en exercice :
Mme COURTEL Renée, M. HERVE Patrice, Mme LE FERREC Solenn, M. BOTHUAN Joël, Mme LE FERREC Danielle, M. CASTOT Dominique, Mme GRASSWILL Suzanne, M. LE MOAL Nicolas, Mme AZZOPARDI-PONTREAU Marie, M. SKOCZ Daniel, Mme ENCAUSSE Marie, M. L'HELGOUALCH Pascal, Mme PORELLO Nicole, M. THEURÉ Martial, Mme LE ROI Stéphanie, M. JAMET François, Mme FOUTEL Éliane, M. VIEIRA Roger et M. LANGLET Ronan.

Absents et excusés :

Secrétaire de séance : Mme LE FERREC Danielle
Secrétaire adjointe : Mme DAUGAN Lucie

Objet de la délibération : ELECTION DES ADJOINTS

Vu l'article L. 2122-7-2 du Code des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au Maire à quatre,
Mme le Maire rappelle que l'élection des adjoints se déroule au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. L'alternance entre les candidats de sexe différent est obligatoire.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 17
- majorité absolue : 10

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600818-20260322-2026_07-DE

Le Conseil municipal élit en tant que respectivement :
1er adjoint : M. HERVÉ Patrice
Chargé des travaux, des services techniques, de la voirie, des réseaux, des bâtiments communaux, de l'urbanisme, de l'économie, de l'agriculture, de l'économie, de la sécurité et du Plan Communal de Sauvegarde

2ème adjoint : Mme LE FERREC Solenn
Chargé de la culture, du patrimoine, de la communication, du tourisme et de l'accueil des nouveaux arrivants

3ème adjoint : M. BOTHUAN Joël
Chargé de la vie associative, cérémonies, événements-animation, café citoyen

4ème adjoint : Mme LE FERREC Danielle
Chargé des affaires sociales, solidarités, finances et CCAS

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Renée COURTEL